



Compte rendu des élus SNJ

CONCUR

- Arrivée d'une mission le 19 mars à Nouméa, pour former les agents à Concur.
- Cet outil permet de réunir et traiter tous les justificatifs (hôtel, restaurant) en cas de déplacement, notes de frais...
- Il sera obligatoire pour être remboursé.

→ IMPORTANT : Tous les agents doivent enrôler leur téléphone pro (ou perso) auprès du service de la maintenance, avant l'arrivée de cette mission.

NRCS

- Yvan Avril a été désigné référent pour le déploiement de NRCS en Outre-mer. Il commence sa mission en avril.
- NRCS est une sorte de planificateur de projet, d'agenda partagé pour les prévisions.
- La station bénéficiera à nouveau d'une formation, car une nouvelle version de l'outil existe et les agents ont oublié pour la plupart ce qu'ils avaient appris.

RÉFORME DE L'INFO

- Un cabinet indépendant est actuellement chargé de faire une photographie de cette réforme, à l'instant T, via des visios.
- Toutes les stations Outre-mer sont concernées.

RECHERCHE VOLONTAIRES

- Pour deux missions : les 60 ans de la télé et la refonte de la grille de la télé.
- Ces deux événements auront lieu en mars.

PROPOSITIONS AUX TECHNICIENS VIDÉO

- 5 monteurs sur 8 avaient la compétence complémentaire “médiaman” mais ils sont partis ou sont sur le départ.
- La direction a proposé individuellement aux techniciens vidéo cette CC “médiaman”.

SÉCURITÉ

- Certaines portes vont être remplacées, pour plus de sécurité.
- Les travaux de sécurisation de la clôture commencent en mars à Nouméa et en avril à Koné.
- L'ancien “frigo” où étaient stockées les bandes magnétiques, près des salles de montage, va être transformé en “panic room”. Il s'agit d'une préconisation de Paris en cas d'attaque ou de cyclone.

FORMATIONS

- “Travailler en hauteur”, le 28 février.
- Deux journalistes de Wallis-et-Futuna la 1ère vont être formés à la caméra par Claude Lindor. Ils participeront à la spéciale “Messe” du 11 avril.

RECRUTEMENTS

- Deux journalistes (Stéphanie Chenais et Valentin Deleforterie) et un chef-monteur (Jeffrey Muller) ont été recrutés. Leur CDI débute le 1^{er} mars.
- Une infographiste (Maryon Ménaché) a été embauchée et débutera son contrat le 1^{er} mai, du fait de son préavis chez M6.
- Le recrutement de Fabrice Juste comme délégué numérique est confirmé.

MISSIONS

- Deux CDD seront en mission de 3 mois à la station, à partir du mois de mars. Ils sont là pour pallier un manque de CDD monteurs qualifiés.
- Des missions sont en cours d'instruction pour les postes de responsable d'édition, OPS et chargé de conception de programmes courts.

MUTUELLE

- Pour rappel, les CDD cotisent obligatoirement à la mutuelle comme les CDI, mais ils ne sont couverts que les jours où ils sont sous contrat, contrairement à l'Hexagone.
- Un point a été fait avec Paris début février sur la situation des CDD et le contrat de mutuelle Audiens.
- Audiens ayant du mal à obtenir des informations de l'administration calédonienne (le droit du travail est différent en Calédonie), l'hypothèse de faire un avenant au contrat local avec Audiens a été évoquée, car celui qui est en cours se termine fin 2026. Mais rien n'est encore acté.
- Autre problème : les contrats actuels des CDD ne sont plus à jour et mentionnent toujours "facultatif" pour la mutuelle, alors que les cotisations à Audiens sont prélevées depuis trois ans de manière automatique. Le service RH répond que Paris est informé, mais n'a toujours pas renvoyé les maquettes réactualisées.

BUDGET

- Notre budget s'inscrit dans un contexte de rigueur pour tout France Télévisions.
- Le pôle Outre-mer doit lui aussi faire des économies (ex : objectif de -20 ETP pour Malakoff)
- NC la 1ère doit passer cette année de 142,4 ETP (équivalent temps plein) à 140,9.

AUDIENCES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

- Facebook : c'est notre réseau premium. Le nombre d'abonnés a augmenté de plus de 6 %, mais les interactions ont baissé de 45 %. À voir si cela est lié à une baisse de nos publications (35 %).
- Les autres RS (TikTok, YouTube, Instagram) progressent.

SUPPLÉMENT FAMILIAL

- Quasiment tous les CDD ignoraient qu'ils avaient droit au supplément familial (sous certaines conditions).
- La direction propose d'améliorer la check-list à l'arrivée de chaque nouveau CDD, pour qu'il connaisse mieux l'entreprise.

→ IMPORTANT : un mail a été envoyé par la direction pour présenter le dispositif du supplément familial et les démarches à faire.

CONTRATS DE 5 JOURS POUR LES CDD

- Il apparaît que pour les contrats de cinq jours des CDD, le salaire de base est inférieur aux contrats de quatre jours.
- La direction va se renseigner. À ce stade, elle n'a pas d'explications précises à donner.